



Note de soutien et d'engagement de la Plateforme de la Société Civile sur le Changement Climatique (PSC-CC) et du Comité de Coordination des ONG (CCO-Haïti) à la contribution Pays d'Haïti pour la COP 21

En vue de la COP21, prochaine conférence des Nations Unis sur le climat, la Plateforme de la Société Civile sur le Changement Climatique (PSC-CC) et le Comité de Coordination des ONG-Haïti (CCO-Haïti) manifestent leur soutien à la Contribution Prévue Déterminée au niveau National (CPDN) soumise par le gouvernement haïtien.

Haïti, Petit Etat Insulaire en Développement (PEID) et seul Pays Moins Avancé (PMA) du continent américain, a été classé au 6^{ème} rang mondial de la vulnérabilité aux effets du changement climatique en 2015¹. La dégradation importante de son environnement résultant de la surexploitation du couvert végétal, de l'eau, des sols, des eaux côtières et des carrières, associée à sa faible capacité de réponse aux pertes et aux dommages liés au changement climatique constituent un frein à la mitigation des effets d'évènements climatiques extrêmes, et un obstacle majeur à ses efforts de développement. Le 30 septembre 2015, le gouvernement haïtien a donc soumis la CPDN présentant les efforts que le pays s'engage à réaliser dans les quinze prochaines années pour s'adapter aux changements climatiques et réduire jusqu'à 31% ses émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) qui proviennent principalement du secteur agricole, et dans une moindre mesure du secteur «affectation des terres et foresterie», des combustibles fossiles, des déchets urbains et de la production du charbon de bois². Toutefois, Haïti reste l'un des plus faibles émetteur de GES au niveau mondial.

¹ Classement de Maplecroft, 2015

² Ministère de l'Environnement (MDE), « Vulgarisation des résultats de la première communication Nationale d'Haïti sur les changements climatiques », 1994

La PSC-CC et les ONG du CCO-Haïti soutiennent et s'engagent auprès du gouvernement pour le soutenir face aux cinq enjeux majeurs définis comme prioritaires par les pouvoirs publics haïtiens, en concertation avec la société civile et le secteur privé, à savoir :

- La gestion intégrée des ressources en eau et des bassins versants ;
- La gestion intégrée des zones côtières et la réhabilitation des infrastructures ;
- La préservation et le renforcement de la sécurité alimentaire notamment par le développement de la bio économie ;
- La transition énergétique pour réduire la dépendance aux énergies fossiles ;
- L'information, l'éducation et la sensibilisation sur les causes et les effets des changements climatiques et les stratégies d'adaptation ;

En complément des axes prioritaires formulés par le gouvernement haïtien, la PSC-CC et le CCO-Haïti souhaitent également attirer l'attention des acteurs concernés sur l'importance de :

- Promouvoir la gouvernance technique territoriale et régionale en matière environnementale. Au niveau régional, le dialogue avec les autres états des Caraïbes doit continuer afin de développer une stratégie régionale d'adaptation au changement climatique qui, en s'appuyant sur les expertises locales, serait spécifique aux PEID de la région. Bien qu'Haïti soit le seul PMA de la région, il a de réelles bonnes pratiques à échanger et promouvoir. Par ailleurs, les stratégies adoptées par ses voisins de la région peuvent s'avérer particulièrement bénéfiques, tout comme l'échange d'informations concernant l'évolution des GES de chacun.
- Améliorer le système de collecte d'informations afin qu'il devienne un outil de surveillance multisectorielle intégrant des indicateurs de suivi (pluviométrie, température, couverture végétale etc.) et d'impact (migration, sécurité alimentaire et nutritionnelle, perte de revenu etc.) des changements climatiques. Il n'existe pas encore de système uniformisé de collecte et d'analyse des données dans ce domaine, or c'est une nécessité absolue.
- Mener des évaluations et des recherches, à partir d'un système de collecte d'informations consolidé, afin d'évaluer l'impact des changements climatiques sur des thématiques transversales et multisectorielles telles que l'économie nationale, la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et la résilience. Ces évaluations permettront d'alimenter la réflexion et la planification stratégique de programmes et de politiques liées au changement climatique.
- Prendre en considération la problématique de la démographie, du déplacement des populations et de l'émergence de conflits liés au changement climatique. En Haïti, il s'agit d'un thème central pour pouvoir mettre en œuvre des actions liées à l'adaptation au changement climatique. L'accroissement de la température, la diminution de la pluviosité annuelle, le décalage entre les saisons et l'augmentation du niveau de la mer sont autant d'exemples qui ont des conséquences importantes sur les modes de vies et de subsistance de la population. Par exemple, la récurrence de périodes de sécheresse en Haïti, émanant du phénomène El Nino, fragilise de manière conséquente la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations. Ces dernières se tournent donc vers d'autres secteurs que celui de l'agriculture et sont de plus en plus amenées à migrer pour des raisons climatiques, notamment vers les villes.
- Développer le concept d'écosystème urbain, rural et marin ainsi que son besoin de préservation et de protection, par exemple pour le couvert végétal, aires protégées et les zones côtières.

- Intégrer la Gestion des Risques et des Désastres (GRD) dans les mesures d'atténuation au changement climatique. En effet, la GRD n'est incluse que dans les mesures d'adaptation au changement climatique alors qu'elle fait également partie intégrante de l'atténuation.
- Evaluer de manière systématique l'impact économique des effets du changement climatique et les possibilités d'accessibilité économique à des fonds dédiés à cette thématique (comme le Fond Vert). Les coûts en termes d'inaction et d'adaptation ont respectivement été évalués à US1.8 milliards et US261millions³. Ces données démontrent clairement que les coûts de l'inaction sont largement supérieurs aux coûts d'adaptation. Les secteurs vulnérables en matière d'adaptation ont été identifiés comme étant l'agriculture, l'élevage, la pêche, les ressources en eau, les zones côtières, les infrastructures routières, la santé et l'habitat⁴. Les besoins en financement pour la mise en œuvre des mesures d'atténuation et d'adaptation au changement climatique dans le cadre de la CPND ont été évalués à USD25.387 milliards.
- Réorienter le secteur de l'énergie vers le développement des énergies renouvelables et de la promotion du gaz, et le secteur agricole vers des pratiques adaptées au changement climatique. D'une part, la consommation de charbon de bois est estimée entre 250.000 et 280.000 tonnes chaque année, et l'existence même de cette matière première est menacée par son exploitation anarchique. Le développement des énergies renouvelables et de l'utilisation du gaz peut donc durablement contribuer à réduire la consommation et la production de bois-énergie. D'autre part, la généralisation de pratiques agricoles adaptées au changement climatique, notamment à travers la promotion de systèmes agro-écologiques, associée à l'encadrement de l'introduction d'OGM dans les semences et à la structuration de la filière agricole nationale pourront contribuer à la réorientation stratégique de ce secteur.
- Renforcer les liens de travail et de coordination entre le Secrétariat Permanent pour la Gestion des Risques et Désastres/Direction Protection Civile (SPGRD/DPC) et le Bureau du Changement Climatique du MDE.
- Mener un plaidoyer efficace afin de capter des fonds pour mettre en œuvre des actions d'atténuation et d'adaptation aux effets du changement climatique.

La PSC-CC et le CCO-Haïti sont conscients de la responsabilité et du rôle majeur de la société civile, moteur d'innovation et de capitalisation, dans la mise en œuvre de mesures d'atténuation et d'adaptation au changement climatique. La société civile doit donc être renforcée afin d'exercer une influence plus importante sur les décideurs publics et privés. Pour ce faire, il est nécessaire d'assurer une meilleure coordination entre les acteurs impliqués dans la question du changement climatique, d'adopter une approche transversale et multisectorielle, et de renforcer les acteurs locaux.

³PNUD, MDE, Ministère de l'Economie et des Finances (MEF), « Estimation des coûts de l'inaction des impacts du changement climatique en Haïti », juin 2015

⁴Plan d'Action National d'Adaptation (PANA), 2006

La Plateforme de la Société Civile sur le Changement Climatique (PSC-CC) a pour mission de travailler à consolider la résilience des communautés vulnérables face au changement climatique et à renforcer les capacités des Organisations de la Société Civile en matière d'influence, d'observation, de communication, de décisions, de mise en œuvre et d'évaluation des programmes et des politiques de changement climatique en Haïti, en synergie avec le Plan d'Action National d'Adaptation aux CC (PANA), le Programme Stratégique de la Résilience Climatique (PSRC), la CPDN et tout autre plan, politique et programme de l'Etat Haïtien. Elle se veut être un organe de référence en matière de changement climatique en Haïti en engageant les OSC dans la définition et la mise en œuvre des politiques de changement climatique.

L'objectif de la plateforme est de favoriser l'engagement de la société civile Haïtienne dans les actions et les débats nationaux, régionaux et internationaux pouvant influencer l'implémentation des politiques, programmes et actions publiques participatifs sur le changement climatique.

Contact : Christin CALIXTE, Ing-Agr. M.Sc, Coordonnateur National PSC-CC ; E-mail : psccc.ht@gmail.com
Tel: +509 36900150

Le **Comité de Coordination des ONG (CCO Haïti)** est un consortium d'ONG internationales opérant dans les secteurs de la coopération humanitaire et du développement en Haïti, avec cinquante-deux membres enregistrés. Il a pour objectif d'accroître la cohérence et l'efficacité de la contribution des ONG Internationales à l'amélioration des conditions de vie du peuple haïtien, par le renforcement du dialogue institutionnel et des collaborations entre les différents acteurs, dans une perspective de développement durable.

Contact : CCO Haïti Rodny Darenard – Chargé de Communication - Email : ccohaitiassistant1@gmail.com
Tel : +509 37018293